

Communiqué de presse

Aubagne, le 13 octobre 2006



Deux ans d'existence de CO₂Solidaire : des résultats encourageants

Alors que les changements climatiques sont plus que jamais d'actualité avec, notamment, la sortie sur nos écrans du film d'Al Gore « Une vérité qui dérange », CO₂Solidaire, dispositif de compensation volontaire des gaz à effet de serre (GES), dresse un bilan au terme de ses deux premières années d'existence.

Les résultats de l'opération CO₂Solidaire s'avèrent très positifs. En effet, 1 073 tonnes de CO₂ ont été compensées sur les deux années écoulées, ce qui est loin d'être négligeable quand on sait qu'un trajet Paris-Marseille en voiture équivaut à une émission de 0,15 t de CO₂. Ces compensations correspondent à 23 300 € de dons affectés à des projets de développement économes en CO₂.

Autre point encourageant : les compensations volontaires de CO₂ enregistrent une progression très nette, et ce aussi bien au niveau des particuliers que des entreprises. Les organismes participant à l'opération et bénéficiant du Label CO₂Solidaire ont ainsi compensé 750 tonnes de CO₂, dont 624 en 2006. Parmi les structures labellisées : TCC, Cemagref, le GIE Navette Aubagne-Marseille ou encore Allibert Voyages, et dernièrement, le Ministère de l'écologie et du développement durable. Ce dernier s'est effectivement engagé à compenser les émissions de CO₂ liées aux missions internationales de ses agents : en 2005, 347 voyages ont été réalisés dans 50 pays, ce qui représente 346 tonnes de CO₂.

CO₂Solidaire, premier dispositif de compensation volontaire des GES à voir le jour en France, présente un double objectif. D'une part, l'opération sensibilise le public aux problèmes du changement climatique et l'invite à réduire ses consommations d'énergie. D'autre part, pour limiter l'impact des émissions de CO₂ qui ne peuvent être évitées, l'opération propose aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités de compenser volontairement leurs émissions de CO₂ liées aux différents modes de déplacement et, en particulier, la voiture et l'avion.

Le GERES, ONG qui a mis au point l'opération CO₂Solidaire, porte les quatre projets actuellement soutenus par cette initiative. Le GERES met ainsi ses 30 ans d'expertise dans les domaines de l'énergie et de l'environnement au profit de ces projets : économie de bois énergie au Cambodge, maîtrise de l'énergie au Maroc, efficacité énergétique pour la reconstruction et le développement en Afghanistan, et énergie solaire et développement rural en Inde himalayenne. Par ailleurs, les économies de CO₂ réalisées dans le cadre de ces projets font l'objet d'évaluation externes par des instances reconnues, telle que la fondation Myclimate.

Plus d'informations sur www.CO2solidaire.org

[Contact presse](#)

04 42 18 55 88

[Angela CRISTINA, a.cristina@geres.eu](mailto:a.cristina@geres.eu)

[Thomas MANSOURI, t.mansouri@geres.eu](mailto:t.mansouri@geres.eu)